form'AS
CFA des métiers de l'Animation et du Sport

2012

# Taxe d'apprentissage

« Chefs d'entreprises, entrepreneurs : vous possédez une fibre sociale et sportive, et vous souhaiteriez mettre en valeur l'engagement citoyen de votre entreprise.

Faites confiance au CFA Form'AS et accompagnez-nous dans la formation des jeunes aux métiers du sport et de l'animation en Alsace. »

*« Faire d'une passion, son métier »*

**Form'AS**
Maison des Sports
4, Rue Jean Mentelin
BP 95 028
67 035 Strasbourg Cedex 02

Tél : **03 88 26 94 70**
Contact : **contact@form-as.fr**

# SOMMAIRE


**P.3** Présentation de Form'AS

**P.4** L'offre de formation du CFA

**P.5** Les projets de Form'AS

**P.6** 5 bonnes raisons de verser votre taxe d'apprentissage au CFA Form'AS

**P.7** Taxe d'apprentissage : mode d'emploi

**P.8** Votre interlocuteur

## Présentation du CFA Form'AS

*Form'AS est un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) aux métiers de l'Animation et du Sport. Créé en 2007 à l'initiative de la Région, le CFA a pour fonction de permettre à des jeunes de moins de 26 ans d'accéder par la formation en alternance à des qualifications professionnelles reconnues, délivrées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Sa gestion est assurée par l'APMSAA, l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation en Alsace.*

***Mot du Président***

*L'Alsace est, historiquement, une terre d'apprentissage. Ici, plus qu'ailleurs, on a compris depuis longtemps que devenir apprenti, c'est apprendre un métier, obtenir un diplôme, trouver un emploi, faire une carrière. Bien des dirigeants de l'industrie, du commerce, du tertiaire, ont commencé leur carrière comme apprenti, une formation qui plus que toute autre, comporte une forte valeur humaine.*

*Depuis 2007, il est possible de devenir apprenti dans les métiers du sport et de l'animation. Cette possibilité existe grâce au Centre de Formation des Apprentis (CFA), une structure mise en place par le CROSA pour le secteur sportif, et le CRAJEP pour le secteur de l'animation, en collaboration avec la REGION ALSACE et la DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE.*

*FORM'AS est un CFA « hors murs » qui propose 9 formations différentes dans les diverses spécialités du sport et de l'animation. En cette rentrée 2011, plus de 125 apprentis étaient inscrits dans l'une de ces formations.*

*Les futurs employeurs, associations sportives, culturelles, de loisirs, les services publics, ont ainsi grâce à FORM'AS, la possibilité de recruter des jeunes et de les former à leurs besoins.*

*C'est donc une mission d'insertion que poursuit le CFA des métiers du sport et de l'animation au bénéfice des jeunes, à la recherche d'alternatives valorisantes, et des employeurs à la recherche d'un potentiel humain qualifié. Nos collaborateurs sont à la disposition des uns et des autres pour mettre en œuvre des projets d'avenir.*

*Jean-Marc HAAS-BECKER*

*Président de l'APMSAA*

**LE SAVIEZ-VOUS**

Le CFA Form'AS, c'est :

- **125** apprentis pour l'année 2011
- **9** formations BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
- **6** organismes de formation partenaires
- **71%** de taux d'insertion professionnelle
- Seulement **5,5%** de taux de rupture de formation

*« Soutenir la formation des jeunes aux métiers du sport et de l'animation, c'est investir dans la professionnalisation des éducateurs de demain »*

# L'offre de formation du CFA Form'AS

## LES FORMATIONS DANS LES METIERS DE L'ANIMATION

- **BPJEPS*** : spécialité **LOISIRS POUR TOUS**, *« animer un territoire, animer la ville »* (UFCV)

- **BPJEPS** : spécialité **LOISIRS POUR TOUS**, *« animation périscolaire »* (CPCV-EST)

- **BPJEPS** : spécialité **ANIMATION SOCIALE**, *« animation et lien social »* (CPCV-EST)

- **BPJEPS** : spécialité **ANIMATION SOCIALE**, *« animation dans le secteur sanitaire et médico-social »* (IFCAAD)

- **BPJEPS** : spécialité **ANIMATION CULTURELLE**, *« développement d'accompagnement culturel »* (CEMEA)

* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

## LES FORMATIONS DANS LES METIERS DU SPORT

- **BPJEPS** : spécialité **ACTIVITES EQUESTRES**, *« économie et gestion d'un centre équestre »* (CFPPA d'Obernai)

- **BPJEPS** : spécialité **ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS**
2 options :
  - intégrant la spécialité *« sports collectifs »*
  - à orientation pleine nature intégrant *« le certificat de spécialisation escalade »* (CREPS d'Alsace)

- **BPJEPS** : spécialité **ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION** (CREPS d'Alsace)

- **BPJEPS** : spécialité **ACTIVITES GYMNIQUES DE LA FORME ET DE LA FORCE** (CREPS d'Alsace)

### Témoignage d'Hugo 23 ans, apprenti diplômé :

*« Depuis que je suis gamin, le sport est ma passion mais je ne voyais pas très bien comment j'allais pouvoir en faire mon métier. Un ami m'a parlé du CFA Form'AS et de leurs formations en alternance. J'ai décidé de m'inscrire à la formation « BPJEPS : Activités Physiques Pour Tous ». Aujourd'hui, je ne regrette pas du tout mon choix, je suis diplômé et ma structure d'accueil a décidé de m'embaucher. »*

### Témoignage d'Elodie 19 ans, jeune apprentie :

*« J'aime les enfants. Pendant mes vacances scolaires, je faisais régulièrement du baby-sitting. J'ai compris assez rapidement que je voulais en faire mon métier. Après mon Bac, je me suis inscrite à la formation « Animation périscolaire » proposée par le CFA Form'AS, une formation en alternance sur deux ans qui associe approches théoriques et expériences sur le terrain. Je suis en fin de première année, et je suis très heureuse de ma décision. Encore un an, et je serai officiellement une animatrice périscolaire. »*

**FORM'AS délègue l'organisation des formations à des Organismes de Formation partenaires :**

# 5 bonnes raisons de choisir le CFA Form'AS pour le versement de votre taxe d'apprentissage :

## ➢ Soutenir le CFA Form'AS, c'est vous associer à une association qui œuvre pour l'emploi et l'éducation en Alsace

Vous êtes attachés à votre territoire et vous souhaiteriez participer au développement de celui-ci. Cette possibilité vous est offerte en soutenant Form'AS, un CFA qui contribue quotidiennement à l'emploi et l'éducation dans les secteurs du sport et de l'animation sur l'ensemble du territoire alsacien. Nous accompagner dans nos projets, c'est faire apparaître votre soutien aux côtés d'une structure reconnue pour ses missions d'intérêt général.

## ➢ Soutenir le CFA Form'AS, c'est contribuer au développement de l'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation

Le CFA Form'AS prépare les jeunes aux exigences du monde de l'entreprise en leur offrant la possibilité d'obtenir un diplôme professionnel par la voie de l'apprentissage. L'apprentissage permet tout à la fois d'accumuler les compétences théoriques indispensables à la mise en situation, tout en se familiarisant avec la réalité du terrain auprès de structures professionnelles. Soutenir le CFA Form'AS, c'est participer à la pérennisation et au développement de l'apprentissage dans ces métiers.

## ➢ Soutenir le CFA Form'AS, c'est nous accompagner dans la promotion des métiers du sport et de l'animation

L'une des priorités du CFA Form'AS est de participer à la reconnaissance des métiers du sport et de l'animation comme des professions à part entière. Ces métiers nécessitent en effet de vraies compétences et un véritable statut. Vous engager à nos côtés, c'est se regrouper pour parler d'une seule voix : « il est possible de faire de sa passion, un vrai métier ».

## ➢ Soutenir le CFA Form'AS, c'est investir dans la professionnalisation de nos éducateurs et pour l'éducation de nos jeunes

Les secteurs du sport et de l'animation nécessitent une professionnalisation de ses acteurs. Pour répondre à ce défi, Form'AS a pris le parti de former par la voie de l'apprentissage de véritables professionnels qui auront en charge l'éducation de nos jeunes. Aussi, en nous soutenant dans cette mission, vous participerez pleinement à cet investissement éducatif pour notre jeunesse.

## ➢ Soutenir le CFA Form'AS, c'est traduire votre passion en engagement

Historiquement en Alsace, il existe une relation étroite entre les associations sportives et de jeunesse, et les entreprises locales. Beaucoup d'entrepreneurs sont également dirigeants bénévoles dans des clubs et des associations. Ainsi, nos chefs d'entreprises possèdent pour la plupart une fibre associative forte. Or, nombreux sont ceux qui hésitent à traduire cette passion en action concrète et solidaire pour le territoire. En nous accompagnant dans notre démarche de développement de l'emploi social et sportif, vous y contribuerez pleinement.

# Les projets que nous avons réalisés en 2011 grâce à votre soutien…

- Mise en place et coordination de la formation des maîtres d'apprentissage et tuteurs en partenariat avec la DRJSCS et les organismes de formation partenaires
- **21** journées de formation des maîtres d'apprentissage et tuteurs
- **12** réunions d'information pour le **public** organisées sur le territoire alsacien
- **10** réunions d'information et de suivi organisées à destination des **employeurs**
- **6** salons orientation – formation – emploi
- **2 000** catalogues et **3 000** plaquettes distribuées
- Lancement de la Newsletter FORM'AS (**1 200** destinataires (employeurs et candidats))
- Conseils, accompagnement des candidats, et mise en relation avec des employeurs potentiels (**390** personnes reçues)
- L'APMSAA, organisme gestionnaire du CFA Form'AS est partenaire associé du Contrat d'objectifs *« Les métiers du sport et de l'animation globale »* signé entre l'Etat, la Région et les branches professionnelles en 2010

# Ceux pour lesquels nous avons besoin de votre appui en 2012…

- Formation des nouveaux **maîtres d'apprentissage et tuteurs**
- Organisation d'une *« journée de rencontre des nouveaux apprentis »* en présence des différents partenaires
- Poursuite de la communication sur les **salons emploi-formation** sur le territoire
- Poursuite de nos **réunions d'information** à destination du **public** et des **employeurs**
- Développement de la communication du CFA Form'AS dans les médias
- Pérennisation et développement des formations BPJEPS
- Renouvellement de nos maquettes et catalogues de formation
- Approfondissement de nos **missions d'accompagnement** auprès des candidats
- Refonte de notre site Internet
- Achat d'équipements pour nos apprentis

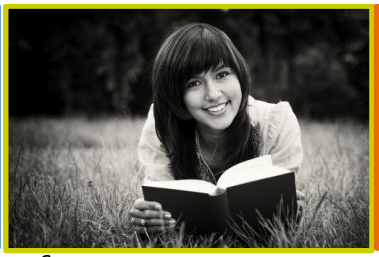

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UNE CONTRIBUTION ESSENTIELLE

**La Taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous avez le choix du bénéficiaire.**

Il s'agit d'un véritable investissement qu'il vous appartient de bien maîtriser. Elle permet chaque année de pérenniser notre CFA et de contribuer au développement de nos formations.

**Soutenez le CFA Form'AS et transformez votre contribution obligatoire en investissement.**

## Un soutien qui nous engage à vos côtés…

En remerciement de votre soutien, Form'AS s'engage non seulement à vous rendre compte régulièrement de ses activités, mais également à **mettre en valeur votre entreprise au travers de son site Internet.** (Plus de 17 000 visites depuis sa création en 2008).

## Taxe d'apprentissage : mode d'emploi

### Qui ?

• Toute entreprise, industrie, service ou négoce, quelle que soit son activité

### Quand ?

• Les versements doivent être effectués au plus tard le **28 février 2012**

### Comment ?

• Merci d'indiquer clairement à l'organisme collecteur de votre choix ou à votre comptable, le montant que vous souhaitez verser au CFA Form'AS

Chaque année, vous êtes toujours plus nombreux à **soutenir les projets du CFA Form'AS.** Votre confiance contribue au développement de notre structure et au succès de nos apprentis.

**Votre soutien nous encourage à poursuivre nos actions. Merci à toutes et à tous !**

## VOTRE INTERLOCUTEUR

Pour toute question relative aux modalités de versement
de la taxe d'apprentissage :

**AGNELLET Julien**
**Chargé de développement APMSAA**
Tél : 06 59 07 29 85
Contact : j.agnellet.apmsaa@gmail.com

**Form'AS**
Maison des Sports
4, Rue Jean Mentelin
BP 95 028
67 035 Strasbourg Cedex 02

Tél : **03 88 26 94 70**
Contact : **contact@form-as.fr**